

Réf: Dossier N° 145546

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LUX-AGRO CORPORATION » en abrégé « LA-CORP »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody, Angré 8è
Tranche, en face de la Radio Cocody FM, Lot 135, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUX-AGRO CORPORATION » en
abrégé « LA-CORP »

Objet :

- Commercialisation de produits vivriers,
- Prestation de services,
- Import-export,
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody, Angré 8è
Tranche, en face de la Radio Cocody FM, Lot 135, Ilot 10

Dirigeant(s) : Mlle ATTOUNGBRE MARIE-DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09145 du 07/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49828/GTCA/RC/2022 du 07/10/2022

